This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Mus 270.28

NAUMBURG BEQUEST

VE RI TAS

THE MUSIC LIBRARY
OF THE
HARVARD COLLEGE
LIBRARY

DATE DUE

~~OCT 1 1971~~			
APR 4 1978			
~~JAN 3 1981~~			
GAYLORD			PRINTED IN U.S.A.

Hp 4

Mus 270.28
✓

HARVARD UNIVERSITY

JAN 27 1967

EDA KUHN LOEB MUSIC LIBRARY

Un « Explicit » en musique

du

Roman de Fauvel

par

Pierre AUBRY

PARIS
HONORÉ CHAMPION
LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE
5, QUAI MALAQUAIS, 5

1906

51

Extrait du *Mercure Musical*

UN « EXPLICIT » EN MUSIQUE

DU

ROMAN DE FAUVEL

(Paris, Bibliothèque Nationale, ms. fr. 146)
XIVe siècle

Si jamais nous avions songé piquer avec ce titre singulier la curiosité du lecteur, ce ne pourrait être qu'à la double condition d'expliquer préalablement ce qu'est un *explicit* et ce qu'est le roman de Fauvel. Nous publierons ensuite l'*explicit* du roman de Fauvel, et ce court morceau fera voir qu'au moyen âge, représenté jadis, par les historiens d'une école surannée, comme une époque de ténèbres et de barbarie, brutale et sans grâce, les gens les plus graves, tels les clercs et les moines, avaient parfois, comme on dit, le mot pour rire.

*
* *

Les copistes furent, on le sait, dans l'antiquité et au moyen âge, les ancêtres des modernes typographes : nous leur devons ces manuscrits, tantôt légers et portatifs, tantôt énormes in-folio de parchemin destinés à sommeiller sur les pupitres des bibliothèques. Et pour l'artisan qui avait ainsi pris à tâche de conserver la pensée humaine, c'était un labeur de plusieurs mois, d'une année peut-être et davantage même, à suivre, courbé sur le parchemin, le mouvement monotone et régulier de la plume, qui laissait derrière elle une traînée de minuscule ou romane ou gothique dans les blancs folios en lignes répétées à l'infini, comme les pas du pèlerin sur la route qui poudroie. Tandis qu'au dehors les multiples événements de la vie féodale, fêtes, entrées princières, mouvement communal, rixes, guerres privées peut-être, venaient battre les murs de sa demeure tranquille, on s'imagine volontiers, derrière sa verrière, le scribe, insoucieux des bruits du monde, poursuivant quelque énorme travail de copie, quelque interminable *Imago mundi*, quelque

somme de théologie ou quelque « conte du graal » en plus de soixante mille vers !

Il semble pourtant que dans ces vies sans passions, ni besoins, il y ait eu des minutes de joie : c'est le moment où le copiste écrivait la dernière ligne de sa dernière page et pouvait dire de son travail : « *Explicit.* — Il est fini ». Cette joie, nous la connaissons par les naïves exclamations qui maintes fois terminent les manuscrits et où le mot d'*explicit* revient assez souvent pour qu'on en ait fait un terme générique. L'*explicit* est donc la formule qui termine ordinairement un manuscrit du moyen âge (1).

Il y en a de très simples : la seule annonce après le verbe en question du titre de l'ouvrage, *explicit liber talis*, etc. Mais ordinairement le scribe, assujetti pendant des mois à la pensée de l'auteur, a un court réveil, et son initiative, bien modeste, apparaît dans des *explicit* plus cherchés. Les moines affectionnaient les formules de piété, et des invocations comme celles-ci ne sont point rares :

Laus tibi sit, Criste,
quoniam liber explicit iste (2) !

Finito libro,
sit laus et gloria Christo (3) !

Explicit hic codex,
laudetur omnipotens Rex (4) !

Ces oraisons jaculatoires sont d'une bonne pratique sous la plume et dans l'esprit d'un moine ; mais en vérité ces additions du scribe n'ajoutent rien à la pensée de l'auteur. On peut, au contraire, penser que les copistes auxquels nous devons les *explicit* qui vont suivre n'avaient fait aucun des vœux monastiques, car on devine facilement dans l'esprit de ces humbles collaborateurs des écrivains du moyen âge une tendance aux grivois

(1) On consultera sur les *explicit* des manuscrits les travaux suivants :
MOLAND (LOUIS). — *Les copistes, leurs signatures et leurs boutades dans les anciens manuscrits*, dans la *Revue contemporaine*, XXXIII, 1857, p. 418.
WATTENBACH (W.). — *Das Schriftwesen im Mittelalter*. Leipzig, 1871. 3e éd. 1896.
L'article de L. Moland est fait sans critique. Au contraire, la 3e édition de Wattenbach constitue le recueil d'*explicit* le plus complet que nous ayons.

(2) Cité par Wattenbach, 3e éd., p. 500, d'après Homeyer, *Die deutschen Rechtsbucher*, n. 180.

(3) Cité par Moland, sans indication de source.

(4) Cité par W., p. 500, d'après Hoffmanns, *Verzeichniss altdeutscher Handschrifen in der Wiener Bibliothek*.

propos et un appétit non dissimulé des jouissances humaines. Excusons-les ! un copiste à gages ne saurait avoir l'idéal supérieur d'un saint Thomas d'Aquin. Les *explicit* nous font connaître ce que pouvait désirer un scribe libéré de sa tâche.

Un premier souhait, assez fréquemment exprimé et bien légitime d'ailleurs, consiste à réclamer le prix du labeur accompli :

O scriptor, cessa
quoniam manus est tibi fessa.
Finis et est operis,
mercedem posco laboris.
Finis adest uere
precium uult scriptor habere (1).

Mais la vile monnaie ne paie pas toujours le travail à sa juste valeur, surtout la besogne d'un scribe, et nous aimons à croire qu'en sus du prix convenu d'autres rétributions étaient attendues. Qu'on en juge ! Voilà un de nos artisans de la plume auquel on a promis un crédit chez le rôtisseur :

Finito libro,
pinguis detur auca magistro (2).

Une oie grasse, c'est bien, mais du bon vin, c'est encore mieux. Le crédit est ici chez le tavernier :

Qui scripsit, scribat
et bona uina bibat (3).

Explicit hoc totum
infunde et da mihi potum (4).

Mais l'oie grasse et le bon vin n'épuisent point le cycle des jouissances convoitées par ces joyeux bohèmes de la calligraphie. Il est un souhait encore que nous rencontrons très fréquemment sous la plume de scribes, en qui, cette fois, nous nous refusons à voir des religieux. Mais ici, nous n'osons dire en quel lieu le copiste pense se faire ouvrir un crédit.

Detur pro pena scriptori pulchra puella (5) !

(1) Cité par W., dans la 1re éd., d'après Hoffmanns.
(2) Cité par W., p. 500, sans indication de source.
(3) Cité par W., p. 503, d'après Jacobs et Ukert, *Beitr.*, II, 54.
(4) Cité par W., p. 516, d'après l'*Archiv für Kunde oester. Geschichtsquellen*, 39, 500.
(5) Cité par W., p. 502, d'après Endlicher, *Catal. cod. Vindobon.*, p. 89 et un grand nombre de références diverses.

*

Était-il besoin d'un mauvais hexamètre pour formuler un tel vœu ?

Enfin, le scribe a le désir, sa tâche terminée, de se dégourdir les jambes, il lui faut du grand air, de la liberté, de la joie. La crampe de l'écrivain guette sa main et l'ankylose ses membres inférieurs. Voici le mal :

Dextra scriptoris careat grauitate doloris (1)

ou bien,

Finito libro fragantur crura magistri (2)

et voici le remède :

Libro completo
saltat scriptor pede leto (3)

ou cet autre, qui nous ramène au roman de Fauvel, auquel il est emprunté

Explicit, expliceat,
ludere scriptor eat (4).

*
* *

Au moyen âge, l'adjectif *fauve* avait pris un sens défavorable et, employé substantivement, était devenu synonyme de ruse et de tromperie. Fauve ou Fauvain, que la littérature satirique représente sous l'apparence d'une ânesse, d'une mule ou d'une jument, personnifie la tromperie et la méchanceté de ce monde. Souvent aussi, c'était Fauvel, le cheval fauve, qui, dans le parler populaire, figurait le même personnage d'abstraction, et les expressions « torcher Fauvel » ou « étriller Fauvel » se disaient communément pour tromper et pour flatter.

Le « roman de Fauvel », écrit dans les premières années du quatorzième siècle, de 1310 à 1314, se compose de deux livres. Le poème, dit Gaston Paris, « est consacré à développer cette pensée que, dans le monde contemporain de l'auteur, grâce à Fauvel, tout est *bestourné*, c'est-à-dire sens dessus dessous ; la domination même de Fauvel en est une preuve, car l'homme doit commander aux bêtes, et Fauvel, qui est une bête, règne sur les hommes » (5). L'auteur énumère les gens de toute condition qui torchent, peignent ou étrillent Fauvel. Après le pape, les

(1) Cité par W., p. 504, d'après diverses sources.
(2) Cité par W., p. 500 d'après le catalogue du fonds Libri, p. 145.
(3) Cité par W., p. 500, d'après Ild. v. Arx, *Berichtigungen*, p. 30.
(4) Bibl. Nat. ms. franç. 146, fol. 45 v°.
(5) Paris (Gaston), *Le roman de Fauvel*, au tome XXXII de l'*Histoire littéraire de la France*, p. 120.

cardinaux, les prélats, viennent les rois et les princes, et, à l'imitation des grands, les chevaliers, les écuyers, les cordeliers, les jacobins. L'auteur n'est point, comme on l'a cru, un écrivain aux gages de Philippe le Bel dans sa lutte contre la papauté : il nous paraît ailleurs dévoué aux intérêts de l'Église et n'en critique les abus que pour les voir disparaître.

« Dans la suite du roman, dit encore M. Gaston Paris, Fauvel, au lieu d'être une simple expression allégorique, devient un personnage vivant et agissant, analogue à Renard dans les œuvres de la fin du XIIIe siècle » (1). On ne saurait imaginer une donnée plus absurde, que le cheval, Fauvel, assis sur un trône, au sommet des honneurs où l'a porté la fortune en dépit de la raison. Grisé par sa prospérité malsaine et craignant un caprice de Fortune, Fauvel rêve de l'épouser pour fixer définitivement ses faveurs. Mais la dame accueille fort mal son outrecuidante requête et lui propose comme femme une de ses suivantes, Vaine Gloire : Fauvel, qui n'est point difficile, accepte, et le mariage est célébré en grande pompe dans son palais.

Un des manuscrits du roman de Fauvel, celui qui porte à la Bibliothèque Nationale de Paris la cote du fonds français 146, est particulièrement curieux par les interpolations musicales qui le caractérisent et le différencient des autres. Des pièces latines et françaises, des « motez a trebles et a tenures », des proses et des lays, des rondeaux, des mélodies liturgiques même, sont ajoutés au texte primitif du poème, et l'ensemble constitue un monument des plus curieux pour l'histoire de la musique française au début du quatorzième siècle (2). Nous n'avons point l'intention de nous y arrêter ici, autrement que pour examiner l'amusant *explicit* qui termine le manuscrit 146 de la Bibliothèque Nationale et qui est, croyons-nous, le seul *explicit* en musique qu'en une heure de fantaisie un scribe ait jamais conçu.

*
* *

Nous venons de tourner le folio XLV et en haut, au milieu du verso, le roman de Fauvel se termine avec l'*explicit* que voici :

Ferrant fina (3) : bien deust finer
Fauvel, qui n'a a qui finer

(1) PARIS (GASTON), *ibid.*, p. 129.

(2) Ce manuscrit et sa notation ont été étudiés par M. Johannès Wolf, dans son bel ouvrage, *Geschichte der Mensural-Notation von* 1250-1460 (Leipzig, 1904), Theil I, p. 40 et ss.

(3) *Ferrant*, comme *Fauvel*, est à la fois une appellation générique et un nom individuel de cheval ; mais il y a sans doute ici une allusion à la mort du comte Ferrant ou Ferdinand de Flandres, le vaincu de Bouvines, sur le nom duquel on a beaucoup joué. (Note de Gaston Paris.)

En ce monde, car tuit obé-
issent à lui ; tout a robé.
Robé nous a tout en lobant
Et lobé en nous desrobant.
Il finera, car touz jourz vivre
Ne pourra pas. Ci faut mon livre
Secont. Dieu en gré le recoive !
J'ai sef : il est temps que je boive.
Explicit, expliceat,
Ludere scriptor eat.

A droite et à gauche, sur deux colonnes, les deux couplets suivants accompagnés de leur mélodie et ainsi disposés :

A droite :

Bon vin doit l'en a li tirer,
Et le mauvais en sus bouter ;
Puis doivent compagnons chanter :
Cis chanz veult boire !

A gauche :

Quant je le voi ou voirre (1) cler,
Volentiers m'i vueil acorder,
Et puis chante[rai] (2) de cuer cler :
Cis chanz veult boire !

et au-dessous, en une seule ligne :

Ci me faut un tour de vin, Dex ! quar le me donnez ////[ci]s chans veult [boire.

C'est donc proprement une glose musicale, le commentaire de la fin de l'*explicit* :

J'ai sef : il est temps que je boive.

La portée musicale qui forme la dernière ligne occupe toute la largeur de la page. A peu près vers le milieu, un énergique grattage a séparé, en rétablissant un blanc dans le parchemin, le premier membre de phrase

Ci me faut un tour de vin, Dex ! quar le me donnez !

et le second

Cis chans veult boire !

(1) *Voirre*, de *vitreum*, ici au sens de verre à boire.
(2) Correction de G. Paris. Ms. *Et puis si chante de c. c.*

La portée est donc interrompue en cet endroit. D'autre part, on voit dans l'espace libre résultant du grattage un *c* minuscule, analogue aux lettres que les scribes indiquaient légèrement pour guider les rubricateurs : il devait donc à cette place y avoir une capitale ornée. Cette constatation porte à quatre le nombre des parties formant cet *explicit* musical (1). La dernière partie : « Cis chans veult boire » était répétée quatre fois, comme il résulte de la mention « *it.* IIII » qu'on peut lire après la finale.

Il y a peu de chose à dire sur la notation de cette pièce : elle appartient à la meilleure écriture franconienne, avec l'emploi de la perfection ternaire de la longue et de la brève :

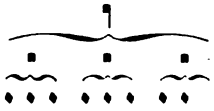

Nous avons adopté les équivalences suivantes comme transcription des valeurs qui précèdent :

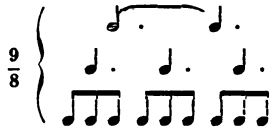

Elles sont aussi exactes et moins rebutantes pour l'esprit que les valeurs inusitées, telle la maxime, dont se servent les érudits allemands.

Rien à dire de l'altération de la longue,

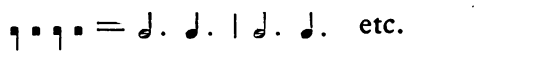

dont il y a quelques exemples très réguliers, non plus que des ligatures en petit nombre et fort simples.

(1) Remarquons ici que cette troisième partie « Ci me faut un tour de vin.. » ne figure pas comme faisant partie de la pièce que nous étudions dans la table des compositions interpolées du roman de Fauvel, en tête du ms. fr. 146. On lit seulement à la fin des « motez a trebles et a tenures » les trois *incipit* suivants :

Bon vin doit on a lui tirer.
Quand je la voie,
Ci chans veult boire.

Les paroles « Ci nous faut » terminent, séparément des autres, la liste des « alleluyes, antenes, respons, ypnes et verssez ». Au reste, cette partie ne laisse pas de présenter quelques difficultés dans le contexte harmonique de l'ensemble de la pièce.

Voici la pièce dans son texte ancien et dans sa transcription.

Bon vin doit l'en a li ti- rer, Et le mauvais en sus bouter; Puis doivent com-

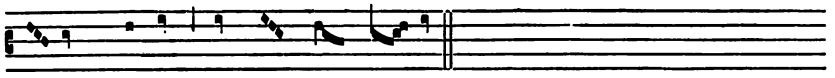

pagnons chanter : Cis chanz veult boi- re !

(1)

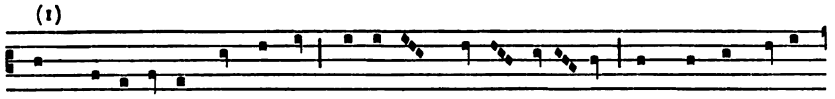

Quant je le voi ou voir-re cler, Volentiers m'i veuil acor-der, Et puis si chan-te

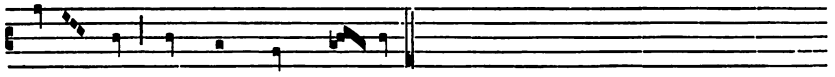

de cuer cler: Cis chanz veult boi- re !

(2)

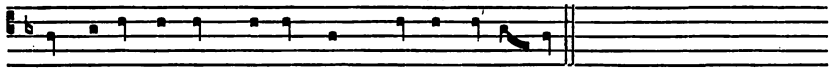

Ci me faut un tour de vin, Dex ! quar le me donnez ! (3).

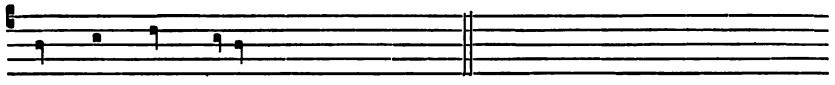

[Ci]s chans veult boire. *It[em] quatuor..*

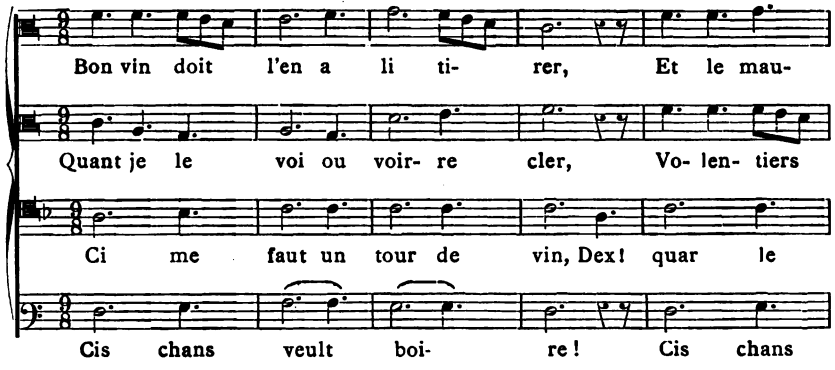

(1) Ms. *si* ♭. — (2) Ms. *si* ♭.

(3) Le texte et la musique de cette partie se retrouvent dans le recueil de motets de la Bibliothèque de Montpellier (H. 196), fol. 51-52. Voir De Coussemaker, l'*Art harmonique, etc.*, nº XLIV-XLIV.

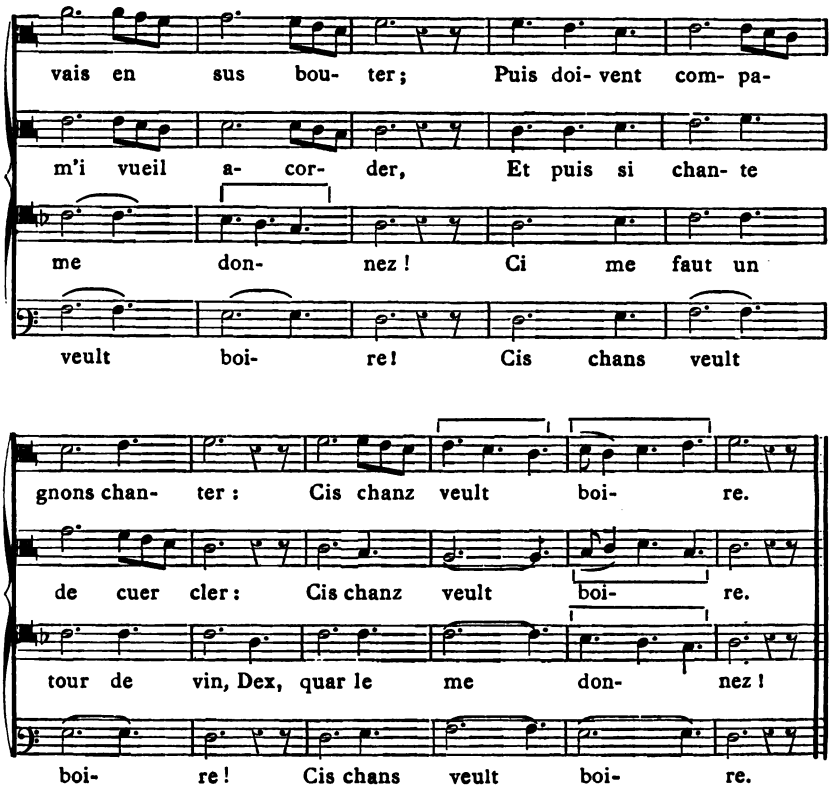

Nous ne reprocherons point au scribe qui fut l'artisan de ce beau manuscrit sa prédilection marquée pour la cervoise ou le bon vin : il l'avoue, et péché avoué, dit le proverbe, est à moitié pardonné. Nous lui devons une curiosité archéologique et musicale et, si mince soit-il, l'intérêt pittoresque de cette petite pièce est suffisant pour faire excuser les invraisemblances harmoniques qui s'y rencontrent. N'oublions pas toutefois qu'il est de nos contemporains qui en commettent de plus invraisemblables encore et nous amusent infiniment moins que ce brave homme de scribe, qui dans son doux entêtement d'ivrogne répète sans se lasser son refrain obstiné :

Cis chans veult boire !

Paris. — Société française d'Imprimerie et de Librairie.

HARVARD UNIVERSITY
EDA KUHN LOEB MUSIC LIBRARY
CAMBRIDGE 38, MASS.

Mus 270.28
Un explicit en musique du Roman de
Loeb Music Library
3 2044 040 979 0